

Le président régional du Social Democratic Front (SDF) pour le Littoral, l'honorable Jean Michel Nintcheu, vient de se heurter au pouvoir des autorités administrative.

En effet, deux Sous-préfets ont interdit la Marche du 23 janvier, annoncée en grande pompe par le député du SDF, l'honorable Jean Michel Nintcheu.

Il s'agit de Jean Marie Tchakui sous-préfet Douala 1er et son homologue, Zacheus Bokoma Elango sous-préfet Douala 5e.

Ces administrateurs civils évoquent une « menace de trouble à l'ordre public et perturbation de la libre circulation des biens et des personnes ».

« Si l'Honorable s'entête à organiser sa marche, il sera sanctionné conformément à la réglementation en vigueur », avertit Jean Marie Tchakui qui, invite les forces du maintien de l'ordre de son arrondissement ainsi que celui de Douala 4e d'exécuter sa décision.

Ce projet de manifestation a été élaboré depuis quelques semaines par le tonitruant député Jean Michel Nintcheu, il veut absolument que les têtes tombent après le scandale du retrait de la CAN 2019. L'homme politique exige même au niveau de l'Assemblée Nationale l'ouverture d'une enquête parlementaire.
